



L'ECHO des DUBIFONTAINS

N°34 - Mai 2024

* Mot du Maire

Après ces derniers mois quelque peu pluvieux, espérons que le climat sera plus clément pour aborder la période estivale où nous pourrons nous retrouver, ensemble, pour la soirée jeux, le 14 juillet, le vide greniers et le loto du 15 août.

Mais cette année, deux dates sont à ajouter dans vos agendas, d'abord le 16 juin avec le voyage organisé par l'association Fontaines en fête à VEZELAY, puis le week-end du 6 juillet avec le passage du Tour de France cycliste dans la région, en même temps que l'organisation, pour la deuxième édition, du « festival » FONTAINES 2.0 par la famille STANDAERT. Cette année encore, les habitants de Fontaines y seront conviés et nous reviendrons un peu plus tard sur les modalités de cette fête.

L'inauguration des travaux de l'église a été une réussite saluée par bon nombre d'invités, avec deux surprises totalement imprévues, d'abord l'Ave Maria chanté par une artiste lyrique, puis la remise par les Ets GRESSET d'un « liard de France » de 1655, découvert dans le chasublier lors de sa restauration. Merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de cette belle journée.

Passez un bel été, jardinez, embellissez vos extérieurs et prenez soin de vous et de vos proches.

Votre maire, Christian DEMOINGEOT

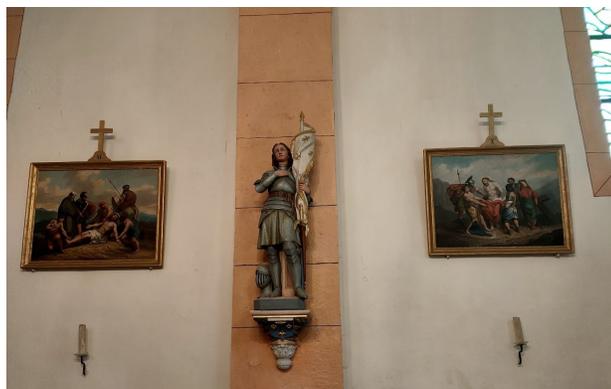
ACTUALITES COMMUNALES

* Travaux



- Le 30 mars, le tilleul, près de l'église, a été abattu. Le cœur de l'arbre, pourri, prouve la nécessité impérieuse de l'abattage.

- Le Chemin de croix, magnifiquement restauré par Mme ACCART de VEZELAY a été installé début avril.



* Inauguration de l'Eglise

Le samedi 4 mai 2024 est un jour, que l'on peut qualifier d'historique pour notre village, puisque nous avons inauguré l'Eglise Saint Germain d'Auxerre suite à la fin des travaux. Pour l'occasion, le Maire, le Conseil municipal et le père Donat Michel avaient convié la population et les politiques locaux pour venir apprécier les travaux.

Cette restauration initiée en 1996 et les travaux commencés au début des années 2000 ont duré presque 25 ans par six tranches successives de la maçonnerie extérieure à la toiture pour finir par la restauration de l'intérieur ces dernières années. La restauration intérieure a permis de mettre à jour des fresques jusque là inconnues dans le chœur, la mise en couleur de la croisée du transept, où les évangélistes sont mis à l'honneur est remarquable et l'ensemble de l'édifice retrouve sa splendeur des siècles passés.

Christian Demoingeot a rendu hommage à ses prédécesseurs et à tous ceux qui sont intervenus dans la restauration pendant toutes ces années. Le coût total des travaux s'élève à 1 250 000 €, subventionnés à 70 % par la Direction régionale des affaires culturelles, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, soit donc un reste à charge pour la commune à hauteur de 360 000 €.

L'ensemble des élus présents, le député M. Brigand, le sénateur M. Houpert, le président de la communauté de communes M. Brigand, les conseillers départementaux M. Verdote et Mme Bouchard ont souligné l'importance de l'église dans un village et la nécessité de faire perdurer ce patrimoine local. Ils saluent unanimement le travail exceptionnel réalisé à Fontaines et la réussite de cette restauration et remercient les artisans et l'architecte du patrimoine qui ont œuvré toutes ces années.

Après les discours, une dernière surprise attendait M. le Maire lors de cette inauguration, puisqu'un « liard de France », découvert lors de la restauration du chasublier par les menuisiers, a été remis à la commune.

A la fin de l'inauguration officielle, qui a réuni plus de 120 personnes, les nombreux habitants et invités ont pu admirer l'édifice et profiter de l'apéritif et du buffet offert par la municipalité pour cette grande occasion.

L'Eglise va permettre de célébrer de nouveau des messes à Fontaines mais elle accueillera également d'autres événements prochainement :

- Concert de la chorale des Voix de la Douix le vendredi 31 mai à 21 heures
- Visites guidées dans le cadre d' « Un jour une Eglise » en juillet et août





* Commémoration du 8 mai

La cérémonie a eu lieu le mercredi 8 mai, sans pluie, et les Dubifontains ont répondu présent pour participer à cette cérémonie et rendre hommage « aux morts pour la France ». Après la vente de bleuets sur la place, le cortège a rejoint le monument aux morts pour le dépôt de gerbe, le discours, l'appel des morts et la Marseillaise. La cérémonie s'est terminée par le traditionnel apéritif offert aux habitants à la salle des fêtes. La collecte du bleuet de France organisée a permis de collecter 80 €, merci de votre générosité.



HISTOIRE

Liard de France en cuivre frappé en 1655 à Paris, comme l'indique la lettre A qui figure au revers, trouvé en 2023 à l'occasion de la restauration de l'église.



Le jour de l'inauguration de l'église de Fontaines notre ami Mickaël Bayen nous a fait part de la découverte qu'il avait faite en restaurant le chasublier de la sacristie : c'était une petite pièce de monnaie, un liard en cuivre. Avec son patron monsieur Gresset, ils en ont fait très gracieusement don à la commune de Fontaines. Cette découverte est pleine

d'intérêt et nous ouvre un chapitre peu connu de la vie de nos aïeux, les rapports à l'argent en général et à la monnaie en particulier.

➤ **C'est quoi un liard ? Eh bien c'était une pièce de monnaie de l'Ancien Régime la plus petite monnaie divisionnaire qu'on puisse trouver.**

Apparue au XVe siècle dans le Dauphiné cette pièce commence à être frappée dans d'autres parties du royaume dans la seconde moitié du xve siècle, sous le règne de Louis XI, ainsi que par ses vassaux. Ces premières frappes sont réalisées en billon. Le billon est un alliage de cuivre, de zinc et d'argent contenant souvent moins de 30 % d'argent, facilement décelable par son aspect : billon *gris* s'il y a plus de 30 % d'argent, billon *roux* s'il y a moins de 20 % d'argent un alliage d'argent et de cuivre. Ce détail a son importance car, même de manière symbolique, une certaine valeur en métal précieux reste attachée à l'objet, même de faible titre et les émetteurs de monnaie sont attachés à ce principe.

Au cours du xvi e siècle, plusieurs expériences sont cependant menées en Europe pour frapper et faire circuler des pièces de monnaie exclusivement de cuivre, c'est-à-dire sans métal précieux et donc d'une valeur intrinsèque bien en deçà de leur valeur nominale, mais convertibles et garanties, que l'on peut qualifier de monnaie fiduciaire. En France, c'est sous le règne d'Henri III que l'on commence à monnayer en cuivre avec, à l'origine, une justification charitable. Les partisans du monnayage en cuivre argumentent ainsi : Des deniers et doubles tournois doivent être fabriqués afin de satisfaire à l'obligation religieuse de l'aumône à l'égard des pauvres, que doivent satisfaire même les plus modestes. À l'appui de leurs propos, ils évoquent la certitude que si celle-ci ne se pratique pas assez, c'est faute de menue monnaie et non pas de volonté – « il y a tel qui bailleroit (donnerait) volontairement un petit denier qui ne voudroit (voudrait) pas bailler plus grande pièce » L'argument monétaire expliquerait donc une diminution de la pratique religieuse. C'est l'argument des fabriciens, membre de la fabrique qui gère les biens des paroisses et les services rendus aux plus pauvres, (aide matérielle, hôpitaux et hospices, éducation). Il n'empêche que, par ailleurs, cette petite monnaie serait bien utile pour le commerce de détail et qu'elle donnera lieu à toutes sortes de spéculations, de faux monnayage, de dévaluations cachées, au détriment cette fois-ci des plus pauvres.

La monnaie de cuivre figure tout en bas de l'échelle par l'absence de valeur numéraire (c'est la mauvaise monnaie, celle qui chasse la bonne) mais joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne des plus humbles : l'ouvrier, le journalier agricole sont rarement payés en monnaie d'argent ; quant à l'or, il n'en voit pour ainsi dire jamais. Il est payé en sols de cuivre avec lesquels il solde ses dépenses courantes chez l'épicier, le boucher, le mercier. De cet usage universel de la monnaie de cuivre, le journalier subit les dures et conséquences : baisse du pouvoir d'achat réel, hausse du prix des denrées essentielles. Sur cette base, toute une habile spéculation s'organise au détriment de la classe la plus pauvre, dépourvue de réserves en or ou argent.

➤ **Le liard de cuivre, le nôtre, apparaît pour la première fois en 1649, au début du règne de Louis XIV, donc, pour une valeur de trois deniers (ou 1/4 de sou) et son nom devient « Liard de France ». En 1658, sa valeur est réduite officiellement à deux deniers, cette pièce devenant la plus petite dénomination du système monétaire du royaume,**

Les dernières frappes remontent à 1792, mais **cette pièce restera en usage jusqu'en 1856** pour pallier l'absence de petite monnaie : en 1803, **elle équivaut à 2 centimes de franc Germinal**. Elle est démonétisée en 1856.

Cette longue période d'usage, de 1655 à 1856 et peut-être au-delà, rend difficile à reconstituer l'histoire de notre pièce et de son arrivée dans le chasublier, lui-même datant très probablement du milieu du 19^{ème} siècle.

ACTIVITES ASSOCIATIVES

*** Association Fontaines en Fête**

- Assemblée Générale - Vendredi 9 février

En l'absence du président, le vice-président Raphaël MAJOR a convié les adhérents, les bénévoles et les membres actifs à la traditionnelle assemblée générale annuelle pour faire le bilan de l'année 2023, très riche en manifestations, présenter les comptes annuels et dévoiler le calendrier 2024.

Les comptes présentés par la Trésorière Sophie SULLIOT permettent d'envisager sereinement l'avenir et même de prévoir un voyage en 2024. Le vice-président a dévoilé le calendrier à venir et la soirée s'est terminée en toute convivialité avec un buffet froid offert aux adhérents.

Vendredi 14 juin SAINT JEAN *

Dimanche 16 juin VOYAGE à VEZELAY

Dimanche 14 juillet 14 JUILLET *

Dimanche 28 juillet VIDE-GRENIERS

Jeudi 15 août LOTO

Dimanche 15 septembre MARCHE GOURMANDE

Samedi 19 octobre MOULES-FRITES

Vendredi 20 décembre NOËL *

Samedi 18 janvier GALETTE *

(* réservées aux habitants)



- Concours de Tarot - Samedi 9 mars

L'Association Fontaines en Fête remercie les 32 joueurs qui ont fait le déplacement pour son traditionnel concours de Tarot, dont voici les résultats :

1er Vincent SECRET avec 1999 points

2ème Benoît COUTHIER avec 997 points

3ème Benoît RENAUD avec 862 points

4ème Martine RENARD avec 763 points et 1ère femme

5ème Maryse THUILLIER avec 666 points

- Concours de Belote - Samedi 13 avril

Le concours de belote, a eu plus de succès que le concours de Tarot puisqu'il a réuni 28 équipes, après les 4 manches, voici les résultats :

- 1ère Elodie et Laura de Poiseul avec 5196 points
- 2ème Alain et Roland de Jours avec 5111 points
- 3ème Eric et Beer d'Epoisse avec 5074 points
- 4ème Jo et Minot avec 4630 points
- 5ème Raphaël et Louis de Fontaines avec 4605 points

L'Association Fontaines en Fête remercie les 56 joueurs qui ont fait le déplacement et vous donne rendez-vous cet été pour de nouvelles manifestations !



A vos agendas >

**LA CHORALE
LES VOIX DE LA DOUX
EN CONCERT**

**VENDREDI 31 MAI 2024
21H00
EGLISE
FONTAINES EN
DUESMOIS**



Entrée libre

DIRECTION: BRUNO PIGNALET

SORTIE à VEZELAY

L'Association FONTAINES EN FETE vous invite
à venir découvrir **VEZELAY et ses alentours**



le DIMANCHE 16 JUIN 2024

- Départ en bus à 9 h sur la place de l'église à Fontaines

- 2 possibilités s'offrent à vous :

Option 1 > CANOE

- Visite de Vézelay et de sa basilique, libre avec audio-guide
- Repas tiré du sac
- Canoë-kayak à Saint-Père

Option 2 > VISITES

- Visite guidée de Vézelay et de sa basilique
- Repas au Restaurant
- Visite du château de Bazoches

- Retour vers 18 h 30 à Fontaines

TARIF :

- Option 1 > Adultes 30 € / Enfants 20 € (jusqu'à 14 ans)
- Option 2 > Adultes 60 € / Non-Adhérents 70 €

INSCRIPTIONS :

Après de Marie-Hélène SULLIOT au 07 71 16 58 33 AVANT le 25 MAI

Vos amis seront les bienvenus

 **L'AMOUREUX DES BANCS PUBLICS**



Musique et Poésie... ça vous tente ?

Dans l'air...
un irrésistible désir d'humanité...
S'en est alors venue naturellement,
une pensée pour Georges Brassens,
si généreux en humour et en tendresse
Replonger dans ses textes, rechanter
ses refrains nous fait toujours du bien

à déguster en toute simplicité

samedi 1er Juin à 18h
place Gaveau
21450 Magny-Lambert
contact / 06 84 21 68 30

avec
Nathalie Guéraud - comédienne, chanteuse
Patrick Pompon - comédien, accordéoniste
par la Cie L'enchantement de la mandarine



Fête de la **MUSIQUE**



SAMEDI 15 JUIN 2024
JOURS-LÈS-BAIGNEUX

Buvette et restauration sur place
A partir de 19h30

avec **DEMI QUARTET**
et **ATMA**

Organisée par l'association « de Jours en Jours »



VILLAGE ANIMATIONS
POISEUL LA VILLE ET LAPERRIERE

CONCOURS DE PETANQUE



SAMEDI 1 JUIN

10€ LA DOUBLETTE

10H Inscriptions
12H Début des jeux

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE
POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS 06 82 72 27 89



 **Panneau Pocket**

Les alertes et informations de Fontaines-en-Duesmois sont sur PanneauPocket




Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

    Scannez-moi

Saint-Marc-sur-Seine

Concours de Pétanque

Dimanche 2 juin 2024

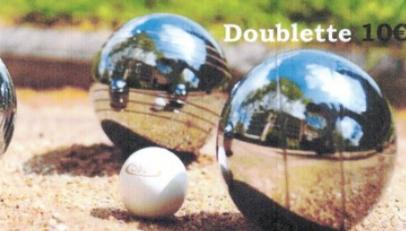
Doublette 10€

RDV à la Salle des fêtes

Buvette et Restauration sur place

Inscription à partir de 10h
Prix: Mises + Coupes
Renseignements au 06.46.15.80.80

Organisé par le Comité des fêtes de Saint-Marc-sur-Seine



* Aînés Ruraux

Les aînés se réunissent régulièrement à partir de 14 heures à la salle des fêtes du village ou à Villaines, le village voisin, pour jouer aux cartes et passer un après-midi agréable :

- Mercredi 29 mai => Fontaines
- Mercredi 12 juin => Villaines
- Mercredi 26 juin => Fontaines

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DECHETERIES

Villaines en Duesmois :

Mercredi 14h - 16h
Samedi 10h - 12h
14h - 17h

Baigneux les Juifs :

Mercredi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h
14h - 17h

DECHARGE COMMUNALE

Récupérer les clés à la Mairie le Vendredi de 9h à 12h ou sur demande :

Christian DEMOINGEOT 06 65 54 40 03 - Alexandre FROIDUROT 06 82 65 74 97

SALLE DES JEUNES

Réouverture > signer le règlement puis s'adresser aux référents pour les clés :

Sophie SULLIOT 06 74 73 23 65

COMMERCANTS

Fontaines : **Livraison de PAIN => le mercredi et samedi matin**

Baigneux :

Pharmacie Lundi 14h30-19h30
03 80 96 55 41 Mardi / Jeudi / Vendredi 8h45-12h15 / 14h30-19h30
Samedi 8h45-12h15 / 16h00-19h00
La Poste Lundi et jeudi 15h-18h
03 80 92 51 07 Mardi, mercredi, vendredi, samedi 9h - 12h30

Proxi / Epicerie / Boulangerie 7h30 - 12h30 du mardi au dimanche > 03 80 92 36 62

Boucherie REITER du mardi au vendredi 8h - 12h30 et 15h - 19h / le samedi 8h - 18h30

La Calmagne du lundi au vendredi 9h30 - 14h et 16h30 - 18 h / le samedi 9h30 - 12h30

Sally Coiffure 06 32 89 74 78

Permanence ROCC (gendarmerie) les deuxième et quatrième vendredis du mois à la mairie de Baigneux de 9h à 12h.

Permanence Avocat le troisième mardi de chaque mois à la mairie de Baigneux de 14h à 17h.

Horaires de la ligne de bus 124 TRANSCO à Baigneux les Juifs

Dijon – Châtillon-sur-Seine : **7h12 (du lundi au samedi sauf jours fériés), 13h14 (tous les jours), 14h54 (du lundi au samedi sauf jours fériés), 18h24 (tous les jours), 19h24 (du lundi au vendredi)**

Châtillon-sur-Seine – Dijon : **6h29 (lundi uniquement), 7h16 (du lundi au samedi sauf jours fériés), 09h01 (tous les jours), 13h01 (tous les jours), 15h16 (du lundi au vendredi sauf jours fériés), 17h57 (tous les jours)**

Les horaires suivants sont les heures de passage sur la place du village.

URGENCES

Docteur Deschamps - Baigneux 03 80 96 53 94 / Docteur Corbeau - Villaines 03 80 40 44 85

Infirmières : Mme Fabienne Farion 03 80 93 84 09 - Mme Amandine Godot 07 87 10 88 58

Ostéopathe : Manon Arnaud 06 61 20 16 55 - Kiné : 03 80 93 85 39 - Pédicure : 03 80 91 22 33